

Rapport de la Réunion

XXI^e RÉUNION DU COMITÉ SPÉCIAL POUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago, le 2 octobre 2013

I. Cérémonie d'ouverture

La XXI^e Réunion du Comité spécial pour la Réduction des Risques de Catastrophes a eu lieu à Port d'Espagne, République de Trinité-et-Tobago, le 2 octobre 2013. Étaient présents à la table d'honneur le Honduras en sa qualité de Président, représenté par M. Carlos Andrés Castillo Lainez; et la Guadeloupe (France) en tant que Vice-présidente, représentée par M. Lionel Sarotte. Le Secrétaire général de l'AEC, Ambassadeur Alfonso Múnera Cavadía, et le Directeur du Transport et de la Réduction des Risques de Catastrophes de l'AEC, M. George Nicholson, étaient aussi assis à la table d'honneur. Ont assisté à la réunion 18 États membres, 1 membre associé et 20 organisations internationales. La liste complète des participants est jointe à ce rapport en **Annexe I**.

Le Honduras, en sa qualité de Président du Comité spécial pour la Réduction des Risques de Catastrophes de l'AEC, représenté par M. Carlos Andrés Castillo Lainez, Directeur des Relations internationales de la COPECO, a prononcé le discours d'ouverture dans lequel il a remercié tous les participants pour leur présence et leur soutien. Il a souligné l'importance du renforcement de la coopération dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes étant donné que les risques naturels constituent une menace constante pour les peuples de la Grande Caraïbe. Le discours intégral est joint à ce rapport en **Annexe II**.

Le Secrétaire général de l'AEC, Ambassadeur Alfonso Múnera Cavadía, dans son discours d'ouverture, a remercié tous les participants présents et a réitéré l'importance des efforts de réduction des risques de catastrophes, notamment eu égard aux orages récents au Mexique. Il a insisté sur le besoin de prêter attention non seulement aux Caraïbes, vu leur structure en tant qu'États insulaires, mais aussi aux pays d'Amérique latine et centrale. Il a évoqué les pertes énormes, aussi bien humanitaires qu'économiques, causées par les aléas naturels, et a donc signalé que le travail de la Direction de la Réduction des Risques de Catastrophes revêt une importance cruciale et a le plus besoin d'attention. Il a réitéré le fait que la réduction des risques de catastrophes est une responsabilité collective, qui nécessite la collaboration de la société civile et des États membres. Par ailleurs, il a souligné l'importance de travailler en collaboration avec d'autres organisations régionales comme la CELAC et la CARICOM. Il a ensuite mis en évidence la Déclaration de Pétion Ville, en particulier l'Article 23, qui reconnaît la vulnérabilité des États membres aux catastrophes liées à des phénomènes naturels, ainsi que leur impact négatif sur les efforts en vue du développement durable. Au regard de ce mandat, il a insisté sur le besoin d'intégrer la planification des catastrophes dans les plans politiques et de coopération régionale de tous les États membres.

Le Mexique, en sa qualité de Président du Conseil des ministres de l'AEC, représenté par S.E.M. Mario Eugenio Arriola Woog, Ambassadeur des États-Unis mexicains, a félicité l'AEC et la Direction de la Réduction des Risques de Catastrophes pour le travail important en cours à l'heure actuelle. Il a réitéré l'importance fondamentale des efforts de réduction des risques de catastrophes dans la Grande Caraïbe étant donné les coûts économiques importants et les pertes de vie. Par ailleurs, il a remercié les États membres de l'AEC, ainsi que les autres organisations régionales, pour la solidarité qu'ils ont manifestée à l'égard du Mexique, suite aux graves inondations subies récemment par son pays. Il a ensuite réitéré l'invitation pour assister à l'Atelier international sur la Gestion

des Risques de Catastrophes liés à des Phénomènes naturels, qui se tiendra au Mexique, les 25 et 26 novembre 2013. Il a expliqué que l'Atelier démontrerait la perspective mondiale en matière de catastrophes naturelles et comprendrait les six (6) modules suivants : Module 1 : Systèmes de Données géospatiales ; Module 2 : Gestion de la Vulnérabilité structurelle ; Module 3 : Expériences dans des Situations de risque et Réponse rapide ; Module 4 : Stratégies de Protection civile dans l'industrie du tourisme ; Module 5 : Moyens juridiques pour l'envoi et la réception de l'aide humanitaire ; Module 6 : Instruments financiers pour la gestion des risques de catastrophes. Il a incité les participants à assurer un haut niveau de participation, y compris, si possible, le Ministre des Finances, un représentant du bureau de la préparation et gestion des catastrophes, et le Ministre du Tourisme. Enfin, reconnaissant la vulnérabilité des États membres aux catastrophes naturelles, il a rappelé aux participants le besoin de ratifier l'Accord de Coopération régionale en matière de Catastrophes naturelles, indiquant qu'il ne nécessite que trois signatures supplémentaires pour entrer en vigueur.

Le Directeur du Transport et de la Réduction des Risques de Catastrophes de l'AEC, M. George Nicholson, a prononcé un bref discours d'ouverture dans lequel il a souhaité la bienvenue aux personnes présentes à la table d'honneur, aux États membres, organisations régionales et autres invités spéciaux. Il a aussi saisi l'occasion pour exprimer ses condoléances et la solidarité de l'AEC à l'égard du Mexique en ce moment.

II. Approbation de l'Ordre du jour et Questions de procédure

Le **Président** a procédé à l'approbation de l'ordre du jour, qui a été adopté à l'unanimité.

III. Présentation sur le Mandat du V^e Sommet

M. George Nicholson, Directeur du Transport et de la Réduction des Risques de Catastrophes de l'AEC, a présenté les progrès réalisés dans le cadre du mandat issu du V^e Sommet des Chefs d'État et/ou de gouvernement de l'AEC. Il a fait une brève mise à jour sur chacun des projets définis dans le Plan d'action de Pétion Ville et le Programme de travail 2012-2013, et a indiqué que les initiatives seraient présentées de façon plus approfondie au cours de la réunion.

Toutefois, il a pris le temps d'indiquer que le Honduras, Président actuel du CSRR, a ratifié l'Accord de Coopération régionale en matière de Catastrophes naturelles le 21 juin 2013. Il a souligné le fait que jusqu'à présent il existe dix sept (17) ratifications dont quinze (15) proviennent des États membres, et donc la ratification de deux (2) États membres supplémentaires est requise pour l'entrée en vigueur de l'accord.

Le Rapport intégral de la Direction est joint à ce Rapport en **Annexe III**.

Le Secrétaire général de l'AEC, Ambassadeur Alfonso Múnera Cavadía, a saisi l'occasion pour encourager les États membres à publier des articles de journal comme cela se fait chaque semaine dans le *Trinidad and Tobago Business Guardian*, dans le cadre de la Stratégie de Communications de l'AEC, en vue d'assurer une sensibilisation et visibilité.

IV. Présentation sur le « SHOCS II »

M. Mathieu Fontanaud, Conseiller en Réduction des Risques de Catastrophes de l'AEC, a présenté les progrès réalisés dans le cadre du projet : « Renforcement des Opérations et Services hydrométéorologiques dans les Petits États insulaires en voie de Développement des Caraïbes, Phase 2 (SHOCS II) ». La présentation complète est jointe en **Annexe IV**.

Pour commencer, M. Fontanaud a passé brièvement en revue le SHOCS I, indiquant qu'il comportait une évaluation des capacités pour les besoins de développement futurs, en

mettant l'accent sur les Systèmes d'Alerte précoce météorologiques et hydrologiques. Le projet a été réalisé dans 16 PEID entre décembre 2011 et mars 2012.

La Phase I du projet ayant été achevée avec succès, M. Fontanaud a donné des détails sur le SHOCS II, identifiant le conseil du projet, son objectif et ses résultats attendus. Il a indiqué que le projet est financé par la Finlande avec un budget de 1.000.000 Euros. Il a expliqué que, jusqu'à présent, une demande de renseignements a été envoyée à tous les SMHN et OGC et des réponses ont été reçues de tous. Parmi les diverses activités à réaliser figurent la restauration des Stations météorologiques automatisées (SMA) et la distribution de données, l'introduction de la technologie SmartMet, les Services climatiques, la formation aux SGQ et les outils SAP.

La République dominicaine a salué les progrès du SHOCS II et a souligné l'importance des systèmes d'alerte précoce en tant qu'outil pour la réduction des pertes de vie liées aux aléas naturels.

V. Présentation sur la « Réponse verte »

Le Dr Stephen Ramroop, Directeur général du Bureau de la Préparation et Gestion des Catastrophes (ODPM) de Trinité-et-Tobago, a salué les participants et a déclaré que c'était un honneur pour lui de présenter le projet « Réponse verte », réalisé en collaboration avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-rouge (FICR), la Société de la Croix-Rouge de Trinité-et-Tobago (TTRCS) et l'Association des États de la Caraïbe (AEC). La présentation complète est jointe en **Annexe V**.

Le Dr Ramroop a ensuite réaffirmé l'engagement du Gouvernement de Trinité-et-Tobago à contribuer US\$70.000 au projet « Réponse verte ». Il a expliqué la manière dont la Réponse verte s'insère dans le cadre de réduction des catastrophes de Trinité-et-Tobago et a signalé qu'afin de parvenir à l'institutionnalisation de la réduction des risques de catastrophes, un comité non gouvernemental représentant les secteurs public et privé et la société civile a été créé depuis juin 2011. Ledit comité est divisé en quatre sous-comités qui se réunissent mensuellement, ainsi qu'un comité de pilotage qui se réunit trimestriellement. Il a souligné le fait que cette structure permet une discussion et des apports globaux sur tous les programmes de gestion des catastrophes, y compris la Réponse verte.

Le Dr Ramroop a ensuite expliqué qu'un élément clé de la Réponse verte c'est qu'elle est intégrée dans tous les plans sectoriels des ministères gouvernementaux pertinents, y compris la Santé, le Plan, le Peuple et le Développement social, le Logement, l'Environnement et les Ressources en Eau. Le projet est réparti en quatre phases, à savoir : le développement d'une étude de faisabilité, les prototypes de réponse verte (à l'échelle régionale), les essais de prototypes et la promotion et soutien de la diffusion dans les pays de la Caraïbe. L'ODPM espère que l'étude de faisabilité, dont le commencement est prévu au mois d'octobre, se terminerait au plus tard en avril 2014. Il a mentionné que jusqu'à présent 16 réunions ont été facilitées et quatre ont eu lieu avec le comité spécifique impliqué dans la Réponse verte.

VI. Présentation sur le « Diplôme (virtuel) international »

Mme Maria Margarita Arias, Coordinatrice de la Coopération internationale de l'Unité nationale de Gestion des Catastrophes (UNGRD), a présenté les progrès réalisés dans le cadre du projet « Diplôme (virtuel) international de Gestion de la Réduction des Risques de catastrophes ». La présentation est jointe à ce Rapport en **Annexe VI**.

Mme Arias a commencé par une contextualisation du projet, signalant qu'il a été initié en réponse au besoin de créer des réseaux et de renforcer les connaissances au sein de la sous-région sur la menace commune que représentent les aléas naturels.

Spécifiquement, conformément à la Priorité 3 du CAH, il a été créé pour « utiliser les connaissances, les innovations et l'éducation pour instaurer une culture de sécurité et de résilience à tous les niveaux ». Le projet a été présenté et approuvé par le Gouvernement de Colombie durant la réunion du CSRRC de l'AEC en 2011.

Mme Arias a ensuite exposé l'objectif principal du programme, la structure du cours, les participants potentiels et le contenu thématique. Parmi les thèmes figurent les suivants : Théorie générale des Risques, Profil des Risques dans la Grande Caraïbe, Impact des Catastrophes, Analyses de la Vulnérabilité, Menaces maritimes dans la Grande Caraïbe, Risques et Catastrophes dans la Caraïbe et Mécanismes pour la Réduction, le Développement durable et l'Atténuation, Agences de Gestion des Catastrophes et Réduction des Risques dans la Grande Caraïbe, Communication organisationnelle, Télécommunications et Gestion des Risques, et Gestion des Risques.

Enfin, elle a établi un calendrier pour la mise en œuvre du projet et a indiqué qu'une société de conseil serait recrutée en octobre. Ensuite, entre novembre et janvier, le contenu thématique serait articulé et la sélection des participants aurait lieu au mois de février au plus tard. Le diplôme devrait commencer au début du mois de mars.

La République dominicaine a salué l'initiative visant à fortifier les connaissances subrégionales en matière de la réduction des risques de catastrophe.

La Barbade a salué l'initiative et a demandé que les organisateurs aident dans le développement de l'accréditation afin que le diplôme puisse être reconnu et intégré dans les systèmes éducatifs dans l'ensemble de la région.

VII. Présentation sur « La Saison difficile »

Mme Nayaatha Taitt, Assistante de Recherche en Transport et Réduction des Risques de Catastrophes de l'AEC, a présenté les progrès réalisés dans le cadre du projet « La Saison difficile ». Sa présentation est jointe à ce Rapport en **Annexe VII**.

Pour commencer, Mme Taitt a expliqué brièvement les objectifs et l'histoire du feuilleton, indiquant que son origine remonte à 2004 lors de la VIII^e Réunion du CSRRC et que dès lors il a été diffusé par les stations de radio à travers la Caraïbe anglophone. Elle l'a signalé comme un excellent exemple de partenariat dans la réduction des risques de catastrophes étant donné qu'il a été réalisé en collaboration avec la FICR, l'OPS, le Centre des Arts créatifs et de Festival (Arts-in-Action) et l'ONU/SIPC.

Mme Taitt a ensuite identifié le mandat issu du V^e Sommet conformément à la Déclaration de Pétion Ville et au Plan d'action de Pétion Ville. Ce dernier, au point 4.4, préconise que le feuilleton radio soit traduit en français et en espagnol afin d'être diffusé dans l'ensemble de la région de la Grande Caraïbe.

Par ailleurs, elle a indiqué que jusqu'à présent le feuilleton a été téléchargé vers tous les canaux électroniques de l'AEC et a été diffusé gratuitement à la Trinité durant la saison cyclonique de 2013. Des lettres ont été envoyées aux écoles dans l'ensemble de Trinité-et-Tobago et aux agences de gestion des catastrophes dans l'ensemble de la Caraïbe anglophone, sollicitant leur soutien à la diffusion de « la Saison difficile » dans leur pays, étant donné leur rôle spécifique dans la prévention des catastrophes.

En ce qui concerne la marche à suivre, Mme Taitt a expliqué que la Direction a l'intention de poursuivre la diffusion sur des stations de radio dans l'ensemble de la Caraïbe anglophone et d'initier la traduction en espagnol, en français et éventuellement en hollandais. Elle a souligné le fait que des discussions ont été entamées avec Arts-in-Action concernant la traduction en espagnol et qu'une proposition provisoire a déjà été faite. La durée et le coût estimés sont de 4 mois et USD\$25.000 respectivement.

Sainte-Lucie a signalé qu'une correspondance a été envoyée au Secrétariat à plusieurs reprises concernant la conversion de « La Saison sèche » en dessin animé comme cela s'est fait avec succès dans le cas d'autres projets à Sainte-Lucie. Le Directeur a informé qu'il n'avait vu aucune correspondance et a demandé à Sainte-Lucie de la lui adresser en vue de sa diffusion et prise en compte par la Direction.

VIII. Présentation de la Guadeloupe

La Guadeloupe, en sa qualité de vice-président du Comité spécial pour la Réduction des Risques de Catastrophes de l'AEC, représentée par M. Lionel Sarotte, Responsable de la Coopération régionale et des Services de Coopération du Conseil régional de la Guadeloupe (France) et Gilles Bajazet, Directeur adjoint des Services techniques communs pour le Programme INTERREG, a présenté les projets INTERREG mis en œuvre par la Guadeloupe dans le domaine de la Réduction des Risques de Catastrophes. Cette présentation est jointe au Rapport de la Réunion en **Annexe VIII**.

M. Bajazet a commencé en donnant un aperçu du Programme INTERREG, le qualifiant de Programme européen de Coopération technique, dont le budget de fonctionnement s'élève à 63,7M Euros. Il a pour l'objectif de favoriser l'insertion régionale des Départements des Antilles françaises. Jusqu'à présent 62 projets ont été approuvés et 90% du budget a déjà été alloué.

Ensuite, M. Bajazet a décrit 6 projets, qui sont énumérés ci-après : Programme de Renforcement des Capacités dans la Grande Caraïbe dans le domaine des risques, qui a pour objectif d'harmoniser les méthodes de tous les spécialistes de la gestion des catastrophes et d'améliorer les systèmes de prévision, d'alerte et de prévention des risques ; 72 Heures d'autonomie, qui cherche à développer chez les populations l'autonomie et la capacité de se protéger, de se loger et de se nourrir en attendant l'arrivée des secours dans les 72 heures suivant une catastrophe ; Tsunahoule, qui offre une analyse et modélisation de phénomènes extrêmes (tsunamis, ondes de tempête et raz de marée) et leur impact sur les zones côtières ; Tsuareg, qui cherche à mettre en œuvre la détection instrumentale et un système de transmission d'alertes dans la chaîne des îles caribéennes ; Renforcement des Capacités, qui cherche à soutenir l'intervention de la Croix-Rouge en cas de catastrophes naturelles au sein de la région.

IX. Présentation et Discussion du Projet de Programme de travail 2014-2015

M. George Nicholson, Directeur du Transport et de la Réduction des Risques de Catastrophes de l'AEC, a discuté le Programme de travail pour la période 2014-2015, qui a été approuvé à l'unanimité. Ce document est joint en **Annexe IX**.

X. Présentation sur l'IDRL et la Loi type

Mme Isabelle Granger, Coordinatrice du Programme de Droit relatif aux Catastrophes pour les Amériques de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), a présenté les « Lignes directrices relatives à la facilitation et à la réglementation nationales des opérations internationales de secours et d'assistance au relèvement initial en cas de catastrophe (IDRL) et la Loi type pour la Mise en œuvre des Lignes directrices IDRL ». Cette présentation est jointe en **Annexe X**.

Dans sa présentation, Mme Granger a d'abord exposé des problèmes communs qui entravent l'accès durant une situation d'urgence, et qui ont donné lieu à la création des lignes directrices IDRL. Il s'agit de recommandations non contraignantes pour les gouvernements sur l'élaboration de lois et de procédures nationales pour l'ensemble de l'aide internationale. Elle les a ensuite placées dans le contexte du travail de l'AEC où la Déclaration de Pétion-Ville « [reconnait] l'importance d'établir des mécanismes pour faciliter et simplifier l'envoi, la réception, et la distribution de l'aide humanitaire dans chaque pays en cas de catastrophes ».

Elle a cité l'exemple du Mexique, qui a mené un examen approfondi de son cadre juridique national existant relativement à la gestion de l'aide internationale en cas de catastrophes, et a adopté de nouvelles dispositions dans sa Loi de Protection civile. Parmi les autres pays où un processus d'examen similaire est en cours, se trouvent la Colombie, le Costa Rica, la République dominicaine, le Guatemala, Haïti, la Jamaïque et Trinité-et-Tobago.

Elle a ensuite présenté la Loi type qui constitue un exemple de législation nationale fondée sur les recommandations des Lignes directrices IDRL comme cela a été demandé par les gouvernements et les sociétés nationales.

Enfin, Mme Granger a présenté le Modèle de Décret d'urgence, qui est actuellement en voie d'élaboration avec la collaboration des Etats et des autres intervenants au niveau mondial. Elle a invité les États membres de l'AEC à envoyer leurs commentaires à la FICR afin d'améliorer le texte du Modèle de Décret. Ensuite elle a invité les États membres de l'AEC à procéder à l'examen de leur cadre juridique national et d'adopter un règlement global pour faciliter et réglementer l'aide internationale en cas de catastrophes, utilisant les Lignes directrices IDRL et la Loi type comme repères. Elle a offert le soutien de la FICR pour passer en revue la législation.

Le Président a remercié la FICR pour l'initiative.

XI. Présentation du Mexique

Le Mexique, en sa qualité de Président du Conseil des ministres de l'AEC, représenté par Alejandra Sales Frettlöhr, Chef du Département de Développement social, a présenté l'Atelier de Gestion des Risques de Catastrophes, qui se tiendra prochainement au Mexique. Mme Frettlöhr a réitéré la position exprimée par S.E.M. Mario Eugenio Arriola Woog, Ambassadeur des États-Unis mexicains, rappelant la gravité de la catastrophe qui a frappé récemment le Mexique et incitant les États membres à participer à l'Atelier international de Gestion des Risques de Catastrophes liées aux Phénomènes naturels qui se tiendra au Mexique les 25 et 26 novembre 2013.

XII. Présentation de l'OCHA

M. Douglas Reimer, Chef du Bureau pour l'Amérique latine et la Caraïbe de l'OCHA, a présenté le processus MIAH : Création de Partenariats humanitaires régionaux. Cette présentation est jointe en **Annexe XI**.

M. Reimer a résumé les résultats du V^e MIAH, en tant que processus de suivi en vue du VI^e MIAH qui se tiendra à Kingston, Jamaïque, du 16 au 18 octobre 2013. Il a rappelé les Déclarations des MIAH antérieurs, y compris celle du V^e MIAH au Panama qui comportait 25 thèmes, 51 recommandations, 138 actions et 21 partenaires. Il a signalé que 4 groupes ont été établis pour la mise en œuvre du processus MIAH, à savoir : Groupe 1 : Cadres juridiques et Mobilisation de Ressources ; Groupe 2 : Réduction des Risques et Participation ; Groupe 3 : Renforcement de la Coordination humanitaire ; Groupe 4 : Gestion de l'Information.

Il a ensuite présenté des détails sur les actions nécessaires en préparation de la VI^e MIAH, y compris la Reddition de Comptes et la Responsabilisation, le Plan actualisé et les Nouvelles Actions, la Discussion de groupes et d'organisations sous-régionales et l'articulation ultime du plan d'action. Il a aussi donné un aperçu de l'ordre du jour, qui comprend des discours programme, un rapport sur le Plan d'action de Panama (le 16), des tables rondes, présentations spéciales, ateliers pour le Plan d'action et une Réunion de haut niveau. Il a insisté sur le besoin pour les États membres et autres invités d'assurer une représentation de haut niveau les 16 et 17 et à l'occasion de la Réunion de haut niveau, ainsi que le besoin pour les délégués d'être munis de recommandations concrètes pour le Plan d'action.

Enfin, il a invité les participants à visiter le site www.redhum.org pour les documents de la réunion et les formulaires d'inscription.

XIII. « Présentation sur le projet « Coopération Antilles, Guyane, Caraïbe pour la formation à la gestion des risques »

M. Didier RACINÉ, Directeur du Mastère Spécialisé "Gestion des Risques sur les Territoires" de l'EISTI, a présenté le « Projet conjoint de Formation à la Gestion des Risques pour la zone Antilles françaises, Guyane et Caraïbes » vers une « Maîtrise régionale de Réduction des Risques de Catastrophes ». Cette présentation est jointe en **Annexe XII**.

Pour commencer, M. Raciné a présenté l'objectif principal du programme, à savoir le développement d'un programme de formation en matière de gestion des risques pour les fonctionnaires du service public des Antilles françaises, de la Guyane et des États caribéens occupant des postes de direction, afin de promouvoir une culture commune entre ces directeurs, garantissant ainsi des actions conjointes en cas de catastrophes, ainsi que la prévention et la préparation avant et après l'événement.

Il a ensuite fourni des détails sur l'organisation et le contenu de la formation qui sera reçue, la contribution attendue des partenaires des Caraïbes et les coûts financiers associés au programme.

La République dominicaine a salué les efforts déployés et s'est renseigné sur la possibilité d'inclure la traduction en espagnol du diplôme, de façon à permettre la participation des membres hispanophones de l'AEC, compte tenu notamment de l'intérêt de la République dominicaine à y participer.

M. Raciné a signalé son intérêt pour la proposition et le besoin d'examiner le budget pour établir le meilleur moyen de la faciliter.

XIV. Présentation de l'Initiative « HOPEFOR »

La République dominicaine, en sa qualité de Vice-présidente du Comité spécial pour la Réduction des Risques de Catastrophes de l'AEC, représentée par S.E.M. Jose Serulle Ramia, Ambassadeur de la République dominicaine à Trinité-et-Tobago, a présenté l'Initiative HOPEFOR. Cette présentation est jointe en **Annexe XIII**.

Selon S.E.M. Jose Serulle Ramia, le projet s'intitule Gestion, Prévention et Atténuation des Catastrophes dans la Caraïbe, proposition élaborée dans le cadre de l'Initiative HOPEFOR pour améliorer la coordination entre les ressources civiles et militaires dans la réponse aux catastrophes. Il a pour objectif d'améliorer l'efficacité des ressources de protection militaire et civile dans les opérations de secours dans le but d'améliorer la gestion des catastrophes et les compétences dans les Caraïbes. Il a mentionné que les partenaires de l'Initiative HOPEFOR sont Qatar, la Turquie et la République dominicaine, l'ONU OCHA et les autorités locales pertinentes. Il a ensuite énuméré quatre résultats, activités et actions qui contribueront à l'objectif principal.

La Jamaïque a remercié la République dominicaine pour sa présentation et a aussi saisi l'occasion pour encourager les participants à assister à la réunion de l'OCHA, qui se tiendra à Kingston, en Jamaïque. Elle a expliqué que les invitations ont été adressées aux États membres par le biais de leur mission permanente à New York. Elle a également remercié l'Argentine, le Mexique, le Brésil et le Panama pour leur assistance financière aux délégués.

La CDEMA a salué l'initiative HOPEFOR et a indiqué qu'elle est en train de mener des consultations avec la République dominicaine pour une collaboration future afin d'éviter la duplication d'efforts.

La République dominicaine a convenu de l'importance de ne pas dupliquer les efforts et du besoin de dialogue et de compréhension des deux côtés. À cet égard, la République dominicaine reste respectueuse des actions de la CDEMA. À la Jamaïque, elle a aussi promis de participer à la réunion de l'OCHA au plus haut niveau. De plus, elle a indiqué son intention de renforcer les actions d'Haïti.

XV. CEPREDENAC

M. Carlos Andrés Castillo Lainez, Directeur des Relations internationales de la COPECO et représentant du Centre de Coordination pour la Prévention des Catastrophes naturelles en Amérique centrale (CEPREDENAC), a présenté les nouvelles initiatives et avancées de dans le domaine de la RRC, mises en œuvre par le CEPREDENAC en Amérique centrale. La présentation complète est jointe en **Annexe XIV**.

M. Castillo a d'abord affirmé que la gestion des catastrophes a toujours fait partie intégrante des Sommets des Chefs d'État et/ou de gouvernement du SICA. Cela a pris la forme de la « *Política Centroamericana de Gestión Integral de Riesgo a Desastres* » (Politique centraméricaine de Gestion intégrale des Risques Catastrophes - PCGIR). Il a signalé l'existence d'un mécanisme régional pour l'aide mutuelle en cas de catastrophes et d'un organe financier qui soutient la mise en œuvre de la PCGIR. Il a ensuite indiqué que la mise en œuvre de la PCGIR comporte aussi bien des opportunités que des défis.

XVI. Présentation du Honduras

Le Honduras, en sa qualité de Président du Comité spécial pour la Réduction des Risques de Catastrophes de l'AEC, et représenté par M. Carlos Andrés Castillo Lainez, Directeur des Relations internationales de la COPECO, a présenté les bénéfices tirés par le Honduras et la région des progrès réalisés dans la coopération en matière de RRC, la modernisation de la COPECO, les meilleures pratiques et leçons apprises. La vidéo présentée est jointe en **Annexe XV**.

M. Fernando Suarez Lovo, Chargé d'Affaires a.i., de l'Ambassade du Honduras au Venezuela, compétent pour Trinité-et-Tobago, a félicité le Secrétariat pour son travail et a annoncé son intention de présenter un compte rendu positif au Ministère des Affaires étrangères du Honduras. Il a aussi exprimé le besoin d'obtenir un financement accru pour la mise en œuvre des activités prévues.

M. Castillo a ensuite présenté une vidéo sur la COPECO.

XVII. Présentation de l'OPS

Mme Lealou Reballos, Spécialiste de la Réduction des Risques de Catastrophes de l'OPS, a présenté les nouvelles initiatives et avancées en matière de RRC et de santé en train d'être mises en œuvre par l'OPS en Amérique latine et dans les Caraïbes. Cette présentation est jointe en **Annexe XVI**.

Mme Reballos a commencé sa présentation en la plaçant dans le contexte du Cadre stratégique 2013-2018 de l'OPS, destinée à rendre le secteur de la santé dans les Amériques plus résilient et prêt à répondre. Elle a analysé brièvement l'évolution de la gestion des catastrophes en Amérique latine et dans la Caraïbe au cours des 30 dernières années.

Elle a ensuite mis l'accent sur le Projet Hôpitaux sûrs, étant donné les dommages causés aux hôpitaux en cas d'urgence et le succès dudit projet en tant qu'initiative mondiale pour améliorer la sûreté des hôpitaux existants. Elle a présenté un certain nombre de publications utiles de l'OPS telles que les Formulaires d'évaluation des Hôpitaux sûrs, un Cours d'auto-évaluation sur l'utilisation de l'Indice de Sûreté des Hôpitaux, le Guide pour l'évaluation des infrastructures de santé de petite et de moyenne taille, le Guide de Prévention des Incendies et d'Évacuation dans les Hôpitaux.

Elle a réitéré essentiellement que les hôpitaux devraient être performants du point de vue écologique et résilients aux risques. Il s'agit d'une collaboration permanente avec la Gestion globale des Catastrophes (GGC) pour les Caraïbes 2013-2023, le Plan stratégique andin pour la Gestion des Risques de Catastrophes 2013-2017 et le Plan de Gestion globale des Risques liés à la Gestion des Catastrophes et Urgences de Santé publique en Amérique centrale 2013-2018.

En ce qui concerne les leçons apprises et la marche à suivre, Mme Reballos a identifié un certain nombre de questions importantes, parmi lesquelles le besoin d'une coordination plus efficace, la mobilisation de ressources financières, l'accès à des informations fondées sur des preuves et la valeur ajoutée du travail de l'OPS. Enfin, elle a réitéré l'objectif de l'OPS de disposer d'une capacité adéquate, soutenue et d'initiative nationale pour réduire les risques de catastrophes et mettre en place une intervention opportune et efficace en cas de catastrophes.

XVIII. DIPECHO

Mme Gina Sosa du Bureau des Programmes de la Commission européenne, Direction générale d'Aide humanitaire et de Protection civile - ECHO (Bureau pour les Caraïbes), a présenté des messages clés de l'atelier de planification du DIPECHO. Cette présentation est jointe en **Annexe XVII**.

Mme Sosa a d'abord fourni des informations historiques sur l'Atelier de Planification du DIPECHO et a indiqué qu'il regroupe les partenaires du DIPECHO partenaires, les Bureaux nationaux de Gestion des Catastrophes, les représentants de l'AEC et de la CDEMA et d'autres acteurs clés, pour partager les expériences dans cinq domaines principaux : Écoles et Hôpitaux sûrs, Systèmes d'alerte précoce, Communication, Documents nationaux, et Outils et Initiatives. Elle a réitéré que la réunion fournit également un espace pour identifier les domaines de synergie entre le Plan d'action du DIPECHO et d'autres processus mondiaux et régionaux.

Au sujet des Écoles et Hôpitaux sûrs, elle a indiqué que la prise de décision par les autorités nationales devrait être fondée sur des arguments techniques forts et des évaluations et basée sur des analyses coûts-avantages et des analyses des risques.

Relativement aux Systèmes d'alerte précoce, elle a fait remarquer qu'un consensus a été atteint concernant l'amélioration de la détection des catastrophes à développement rapide dans des cadres localisés et l'amélioration du dialogue entre les principaux acteurs et bureaux nationaux de gestion des catastrophes (BGC) pour accroître les synergies dans la diffusion d'informations au moment approprié.

En ce qui concerne la Communication, Mme Sosa a réitéré que les moyens de communication traditionnels et non-traditionnels restent pertinents et doivent prendre en compte aussi bien les besoins des cadres ruraux qu'urbains au sein de la région. En outre, les protocoles entre le système national de gestion des catastrophes et les médias devraient être articulés et formalisés.

En examinant les Documents nationaux, elle a fait remarquer qu'il existe un sentiment général que les BGC devraient diriger la formulation de Documents nationaux dans un environnement multipartite et que les documents nationaux devraient être approuvés par les Conseils de gestion des catastrophes et les Cabinets nationaux.

Sur le thème des Outils et Initiatives, elle a expliqué que des opportunités existent pour un échange accru d'informations, d'expérience et de reproduction d'outils, au fur et à mesure qu'ils seront disponibles à travers différents moyens de diffusion. Aussi, il existe un grand intérêt pour l'adaptation d'outils dans le contexte régional plus large et également la traduction dans les différentes langues représentées dans le Plan d'action du DIPECHO.

Enfin, relativement à la Collaboration, elle a mis en évidence la rentabilité liée au renforcement de la résilience aux catastrophes, au partage d'outils, à la contribution aux priorités, à la recherche de preuves qui pourraient être utilisées pour soutenir un investissement plus efficace dans la résilience aux catastrophes et la recherche d'éléments susceptibles de renforcer et d'accélérer le processus.

XIX. ONU/SIPC

M. Ricardo Mena, Chef des Amériques de l'ONU/SIPC, a présenté le Cadre post-2015 pour la Réduction des Risques de Catastrophes (CAH2). Cette présentation est jointe en **Annexe XVIII**.

Pour commencer, M. Mena a passé brièvement en revue les priorités d'action du Cadre d'action de Hyogo. Il a ensuite établi un lien entre le CAH2 et les accords internationaux existants pour la Réduction des Risques de Catastrophes, signalant qu'il continue les progrès réalisés dans la coopération internationale et s'inspire des connaissances et pratiques cumulées.

Relativement à un cadre de RRC post-2015, il a indiqué que l'ONU/SIPC facilite un processus de consultation multipartite qui implique une large gamme d'acteurs allant des États membres à la société civile. Il a signalé que les activités de consultation comprennent des Plates-formes mondiales et régionales, des événements nationaux et locaux et des événements ciblés impliquant les parties prenantes, partenaires et réseaux.

Il a ensuite donné des détails sur le rôle des plates-formes régionales, indiquant qu'elles s'avèrent nécessaires pour consolider les avis, perspectives et contributions de l'ensemble des parties prenantes en vue d'apporter une contribution politique importante au développement du CAF2. Il a fait remarquer qu'au sein de la région des Amériques, les parties prenantes peuvent participer au processus consultatif à travers diverses consultations régionales, sous-régionales, nationales et sous-nationales, qui se tiendront d'ici à mai 2014.

Relativement aux processus préparatoires de la CMRRC, il a expliqué que la 68^e session de l'Assemblée générale de l'ONU définira le processus pour parvenir à un accord sur le CAH2, y compris sa portée et ses modalités. Le processus préparatoire examinera les résultats de toutes les plates-formes régionales, Réunions ministérielles et autres consultations.

Il a aussi fait ressortir que le CAH2 portera sur les ODD en assurant une cohérence et une complémentarité entre les résultats de la Conférence de Rio+20 et du Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015.

Enfin, il a exposé les résultats attendus de la CMRRC, qui, sous réserve des résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU, devrait déboucher sur une déclaration politique, le CAH2 lui-même et des engagements des parties prenantes à l'égard de la mise en œuvre du CAH2.

XX. Questions diverses

M. George Nicholson, Directeur du Transport et de la Réduction des Risques de Catastrophes de l'AEC, a confirmé que le Rapport de la Réunion serait diffusé à tous les États membres au plus tard le 11 octobre 2013.

XXI. Clôture de la Réunion

Le Honduras, en sa qualité de Président du Comité spécial pour la Réduction des Risques de Catastrophes de l'AEC, représenté par M. Carlos Andrés Castillo Lainez, Directeur des Relations internationales de la COPECO, a remercié tous pour leur présence

et participation et a officiellement déclaré fermée la XXI^e Réunion du Comité spécial pour la Réduction des Risques de Catastrophes.